

Un Master Franco-Italien

Master-Laurea magistrale Etudes italiennes/Italianistica Tours-Pérouse

Pourquoi un Master bi-national ?

Pour obtenir un double diplôme reconnu en France comme en Italie, enrichir sa formation et doubler ses chances de réussite.

Passer une année en Italie ?

La première année de Master se déroule à l'Université de Tours, la seconde à Pérouse, dans le cœur de l'Italie.

Quelle formation ?

La deuxième année, passée en Italie, ouvre sur deux parcours: le parcours recherche et le parcours professionnalisant.

Quels débouchés ?

Ce diplôme ouvre à des professions dans les domaines suivants: médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, métiers de la communication et de l'administration (institutions européennes), traduction (littéraire, entreprise, média), tourisme, enseignement (en Italie comme en France), recherche.



1. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

La Spécialité « Etudes italiennes » a été conçue autour de la collaboration entre l'université de Tours et l'université de Pérouse (Università degli Studi di Perugia). L'étudiant passe sa première année de Master à Tours et sa deuxième année à Pérouse, ce qui lui donnera accès à une solide culture internationale et à d'un double diplôme valable dans les deux pays. Au terme du M1, l'étudiant a le choix entre un parcours recherche et un parcours professionnalisant.

Cette Spécialité propose aux étudiants trois objectifs principaux :

1. Approfondir la connaissance de la culture italienne et appréhender, par la fréquentation obligatoire d'une année universitaire en Italie, des savoirs ainsi que des méthodes nouvelles. L'étudiant pourra se familiariser avec des instruments épistémologiques qui ne lui sont pas familiers et développer ses recherches dans le cadre de problématiques et de méthodologies spécifiques à l'institution universitaire italienne. A la fin de ce cursus, l'étudiant pourra passer les concours d'habilitation à l'enseignement aussi bien en France qu'en Italie ou poursuivre ses recherches dans le cadre d'un doctorat.
2. Perfectionner, grâce au double cursus (M1 à Tours, M2 à Pérouse), une compétence linguistique bilingue.
3. Acquérir une compétence professionnelle pratique, grâce à laquelle les étudiants seront en mesure de décoder et produire des textes ainsi que d'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.



2. UN PARCOURS D'ÉTUDE SUR DEUX PAYS

L'organisation de la spécialité de Master d'« Etudes italiennes » prévoit une structuration en Y. Pour l'année de Master 1, que les étudiants des deux universités partenaires passent ensemble à Tours, le volume horaire étudiant est de 90 heures au 1er semestre, et de 116 heures au 2ème semestre.

La deuxième année, le Master 2, que les étudiants suivront à l'Université de Pérouse, bifurque sur deux parcours distincts:

a) le parcours « recherche » dont le cursus est centré sur l'étude de la littérature, l'histoire de la critique et l'histoire du spectacle

b) le parcours professionnalisant, axé sur des disciplines telles que le droit, la communication, l'histoire du journalisme et comportant un stage obligatoire, prépare à l'entrée dans le monde socio-professionnel de la médiation culturelle et de la communication en France et en Italie.



MASTER 1^{ère} année (M1) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre

*VHT : Volume Horaire Total étudiant

Semestre / UE	C o e f	E C T S	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale/ étudiant
					VHT*	VHT*	VHT*	
1^{er} semestre (S1)								
UE 1 ETUDES MODERNES	2	12	108		24	12		144
	1	6	54	1-1 Littérature contemporaine	12	06		72
	1	6	54	1-2 Littérature italienne	12	6		72
UE 2 ETUDES ANCIENNES	1	6	36		12			48
	1	6	36	2-1 Etudes italiennes (Renaissance) (mutualisée CESR)	12			48
UE 3 CULTURE	1	6	54		12	06		72
	1	6	54	3-1 Littératures régionales italiennes	12	06		72
UE 4 LANGUE	2	6	60			24		84
	1	3	54	4-1 Traduction littéraire - Version		12		42
	1	3	30	4-2 Traduction littéraire - Thème		12		42
Total S1	6	30	258		48	42		348
VHE 1 ^{er} semestre : 90 heures, dont 12 heures mutualisées avec le CESR et 78 heures spécifiques								
2^{ème} semestre (S2)								
UE 5 LANGUE ET CIVILISATION (mutualisée LEA, Master LCI) ¹	4	13	180		12	48		240
	1	3	54	5-1 Traduction		18		72
	1	3	54	5-2 Expression écrite		18		72
	1	3	54	5-3 Expression orale		12		48
	1	4	36	5-4 Civilisation	12			48
UE 6 LITTERATURE (mutualisée Licence d'italien et CESR)²	2	8	90		30			120
	1	4	36	6-1 Littérature et civilisation italienne de la Renaissance (mutualisée CESR)	12			48
	1	4	54	6-2 Littérature italienne moderne (mutualisée Licence d'italien)	18			72
UE 7 PROJET PROFESSIONNEL	1	3	20					
	1	3	20		20			40

UE 7 PROJET PROFESSIONNEL (mutualisée LEA, Master LCD)³	1	4	54	6-2 Littérature italienne moderne (mutualisée Licence d'italien)	18			72
	1 1	3 3	20 20	7-1 Projet professionnel : relation université entreprise	20			40
UE 8 DOSSIER	2	6	200					200
	2	6		8-1 Dossier de				200

MASTER 2ème année (M2) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre

*VHT : Volume Horaire Total étudiant

PARCOURS « RECHERCHE » / Laurea Magistrale in Italianistica

Semestre / UE	C o e f	E C T S	Estim ation charge étudia nt	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale/ étudia nt
					VHT *	VH T*	VH T*	

L'étudiant passera sa 2^{ème} année de Master à l'université de Pérouse (Italie). En revanche, le mémoire sera écrit sous la direction d'un enseignant du département d'Italien de l'université de Tours.

3ème semestre (S3)								
UE 9 LITTERATURE	2	12	180		72			252
	1	6	90	9-1 Letteratura italiana	36			126
	1	6	90	9-2 Letteratura italiana contemporanea	36			126
UE 10 METHODOLOGIE	2	12	180		72			252
	1	6	90	10-1 Critica letteraria	36			126
	1	6	90	Ou, au choix, Letteratura Comparata	36			126
				10-2 Storia dell'arte contemporanea	36			126
UE 11 LANGUE	1	6	72			36		108
	1	6	72	11-1 Lingua inglese		36		108
Total S3	5	30	432		144	36		612
VHE 3 ^{ème} semestre : 180 heures, assurées par l'université de Pérouse								
4^{ème} semestre (S4)								
UE 12 METHODOLOGIE	2	6	72		36			126
	2	6	72	12-1 Storia e critica del cinema	36			126
UE 13 LANGUE	1	6	72			36		96
	1	6	72	13-1 Lingua inglese		36		96
UE 15 DOSSIER	2	18	200		0	0	0	200
	1	18	200	14-1 Dossier de recherche	0	0	0	200
Total S4	8	30	497		90	36		623
VHE 4 ^{ème} semestre : 126 heures, assurées par l'université de Pérouse								
Total Année (M2)	13	60	929	180+126=306 h VHE	234	72		1235

MASTER 2ème année (M2) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre

*VHT : Volume Horaire Total étudiant

PARCOURS « PROFESSIONNALISANT » / Laurea Magistrale in Italianistica (Comunicazione internazionale)

Semestre / UE	C o e f	E C T S	Estim ation charge étudia nt	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale/ étudian t
					VHT *	VH T*	VH T*	
L'étudiant passera sa 2 ^{ème} année de Master à l'université de Pérouse (Italie). En revanche, le mémoire sera écrit sous la direction d'un enseignant du département d'Italien de l'université de Tours.								
3ème semestre (S3)								
UE 9 COMMUNICATION	2	15	220		120			340
	1	6	110	9-1 Storia del giornalismo	60			170
	1	9	110	9-2 Sociologia dei processi culturali e comunicativi	60			170
UE 10 MULTIMEDIA	2	6	80		40			120
	1	6	80	10-1 Storia e critica del cinema	40			120
UE 11 LANGUE	1	6	72			36		108
	1	6	72	11-1 Lingua inglese		36		108
Total S3	5	27	372		160	36		568
VHE 3ème semestre : 196 heures, assurées par l'université de Pérouse								
4ème semestre (S4)								
UE 12 DROIT ET SOCIETE	2	15	190		100			290
	1	6	80	12-1 Comunicazione politica	40			120
	1	9	110	12-2 Diritto dell'informazione e della comunicazione	60			170
UE 13 LITTÉRATURE	2	6	80		40			120
	1	6	80	13-1 Letteratura italiana ¹	40			120
UE 14 LANGUE ETRANGERE	1	6	72			36		96
	1	6	72	14-1 Lingua inglese		36		96
UE 15 STAGE - DOSSIER	2	6	100		0	0		100
	1	6	100	15-1 Dossier final	0	0		100
Total S4	7	33	442		140	36		618
VHE 4ème semestre : 176 heures, assurées par l'université de Pérouse								
Total Année (M2)	12	60	814	196+176=372 h VHE Total	300	72		1186

3. CRITERES D'ADMISSION

Cette formation est destinée aux étudiants ayant obtenu une Licence d'Italien en France, ou une Laurea triennale dans une université italienne, et qui sont inscrits dans les parcours Master d'"Etudes italiennes" (M1 e M2) et Italianistica (Classe LM14) qui font l'objet de la présente convention. A titre exceptionnel, en France, le diplôme de l'étudiant pourra être soumis à la validation des acquis. Les critères d'admission à la formation bi-nationale, de même que la sélection des étudiants, sont déterminés conjointement par les universités partenaires. Les examens soutenus dans l'Université partenaire seront automatiquement reconnus par l'Université d'origine.

4. ACCUEIL DES ETUDIANTS

Les étudiants qui participent au programme jouissent des avantages liés aux institutions dans lesquelles ils effectuent leur cursus, de même qu'ils sont sujets aux règles en vigueur dans celles-ci. Les étudiants s'inscrivent uniquement dans leur université d'origine, où ils doivent s'acquitter des droits d'inscription. Les étudiants participant au programme n'ont à s'acquitter d'aucun droit d'inscription auprès de l'établissement d'accueil. Cette inscription leur donne droit aux mêmes services que les étudiants de l'université d'accueil durant la période de séjour dans l'université partenaire prévue par la maquette (restaurant universitaire, logements, informations, programmes culturels, réductions diverses, etc.). Ils sont soumis aux règles en vigueur dans l'Université qui les accueille.

5. SOUTIEN FINANCIER

Chaque université peut attribuer des bourses d'étude à ses propres étudiants dans le cadre de leur participation à ce double diplôme. En dehors des bourses prévues dans le cadre du partenariat Erasmus, les deux universités sollicitent un soutien financier de la part de l'Université franco-italienne (UFI/UIF) de Grenoble/Turin, pour ce qui concerne les frais de fonctionnement du double diplôme, et l'aide à la mobilité des étudiants.



LES RESPONSABLES DE LA FORMATION

M. François Bouchard (MCF/HDR, Tours), Mme Cristina Terrile (MCF/HDR, Tours), M. Fabrizio Scrivano (Professeur à l'Université de Pérouse).

Coordonnées :

francois.bouchard@univ-tours.fr

maria-cristina.tertile@univ-tours.fr

scrivano@unipg.it

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

M. Cyrille Malapert

Coordonnées: cyrille.malapert@univ-tours.fr

Préinscriptions:

avant le 30 juin